

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 JUILLET 2019 à 20 Heures 00**

Etaients présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Gérard PUPIER, Véronique CROZET, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Gérard PINATTON, Hervé REY, Catherine PEJU, Jean MATHIEU, A.TIVILLIER.

Démissionnaires : Muriel CHENOUEARD-GAUTIER, Michel SECOND

Décédée : Véronique GILLOT.

Absents excusés : Gisèle GRANGE, Michel VIANNAY, Michel CROIZER.

Absente : Fabienne YAACOULI,

Secrétaire de séance : Marie-Hélène TONIN.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE POUR RECLASSEMENT PROFESSIONNEL : Monsieur le Maire fait connaître au conseil municipal que suite au retour de disponibilité de Mme FARJOT il y a lieu de prévoir un reclassement professionnel, Mme FARJOT ne souhaitant plus exercer le poste d'ATSEM. Mme FARJOT pourra bénéficier à sa demande au 1^{er} septembre d'un poste à temps non complet (garderie, cantine et ménage). Le conseil donne son accord à l'unanimité.

SUPPRESSION D'UN POSTE DE TRAVAIL : En raison du non-retour de Mme COQUARD Chantal sur son poste de travail et d'une mise en retraite pour invalidité, et n'ayant pas de possibilité de reprise de ce poste, le conseil municipal donne son accord pour la suppression de ce poste de 130 heures par mois, remplacé par la création du poste mentionné ci-dessus.

RAPPORT ANNUEL DU PRESTATAIRE DE L'ASSAINISSEMENT 2018 : Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel de SUEZ EAU France, prestataire de l'assainissement 2018. Quelques notes à retenir :

- Les techniciens de SUEZ passent 2 fois par semaine sur les stations de la commune
- Un léger disfonctionnement a été constaté à Albigny et à ce jour est réparé.
- Les grilles d'eaux pluviales ont été nettoyées, reste à faire les grilles sur Albigny. Ce travail était compris dans le contrat liant la commune avec SUEZ.
- Problème à régler sur la station des Chazottes. Dossier en cour de traitement.
- Dé-phosphatation : les normes sont OK pour l'instant.
- Les problèmes de réglage des moteurs sont résolus.
-

LES GENETS : Monsieur le Maire informe le conseil municipal pour l'instant la SEMCODA reste injoignable par téléphone et aucune décision n'a été fournie à la commune.

L'OPAC pourrait prendre en charge la construction de la résidence séniors.

L'OPAC demande également la possibilité de se brancher au réseau de chaleur en cours d'étude sur la commune pour la résidence de la Poste.

MAISON DE SANTE : Une décision serait à prendre rapidement par la municipalité pour lancer ou non les différents appels d'offres pour la construction de la maison de santé.

A réfléchir et voir au prochain conseil.

TERRAIN MASSE : Le dossier d'achat du terrain de Mr et Mme MASSE est maintenant complet. Le prix reste fixé à 100 euros du mètre carré pour une surface de 209m².

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Travaux des Commissions :

• **Cantine :**

- 1 médiateur est venu 2 fois à la cantine pour observer et discuter avec le personnel. Il a constaté la bonne volonté du personnel. Une réunion est prévue le 29 août avec le personnel et le médiateur

pour travailler sur la cohésion du groupe. Peut-être prévoir la mise en place de fiches de poste pour améliorer l'efficacité de l'équipe.

- **Modes de garde :** La PMI a restreint la capacité d'accueil des aides maternelles, il y a donc plus de petits qui mangent à la cantine. Une réunion pourra être prévue avec la communauté de communes sur la problématique des petits.
Un projet de fascicule pourrait présenter tous les modes de garde.
- **Infos diverses :**
 - Travail en cours pour aménagement de l'entrée sud du village. Un plan est établi, voir les financements.
 - Pour le côté nord, des chicanes sont posées de manière provisoire dans le but de trouver le meilleur emplacement.
 - Le magasin « Vival » donne entière satisfaction. Le problème de la climatisation a été réglé.
 - Des travaux de changement d'une canalisation d'eau sont en cours à l'Olivière par le Syndicat des Eaux. Un poteau d'incendie a été posé au bas du chemin du Raty.
 - La borne de recharge sur la place de la Dîme est opérationnelle. 2 véhicules peuvent recharger simultanément. En 1 heure on peut récupérer 80% d'autonomie. Possibilité de réservation.
 - Les forêts : Sur Montrottier le sapin pectiné dépérit : stress hydrique, donc fragilité et parasites. Il faut couper ces arbres morts mais garder ceux qui sont sains. Un travail dans ce sens a lieu sur la communauté de communes malgré la pression de certaines entreprises qui sont prêtes à pratiquer des coupes rases néfastes à l'environnement.
 - Coupures d'électricité dues au vent. Enedis a pourtant l'obligation d'entretenir le réseau, d'élaguer les arbres qui gênent les fils électriques. Possibilité d'indemnisation en cas de coupure supérieure à 5 heures.
 - Etude d'un pack de téléphonie pour la mairie (fixe et portable) pour une facturation plus claire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h
Prochain Conseil Municipal le jeudi 25 Juillet 2019 à 18 heures

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39
Mail : mairie@montrottier.fr